

## SOMMAIRE

- Le mot du Président
- CDEN déclaration liminaire
- Echo des circonscriptions
- Questions de DDEN
- Brèves : Informations diverses
- Nécrologie : Daniel Desmazières

### Directeur de publication

Dany Rosier

### Ont participé à cette Lettre

Guillaume Bertin, Josette Boisneau, Jacques Delaune, Patrick Duyts, Denise Landron, Dany Rosier.

### Maquette et réalisation

Patrick Duyts



## Nous joindre ou nous rejoindre

### Adresse postale

Union des DDEN 49  
Espace Frédéric Mistral  
4 Allée des Baladins 49000 Angers

### Courriel

[ddenunion49@gmail.com](mailto:ddenunion49@gmail.com)

### Site

<https://www.ddenunion49.com/>

### Téléphone

06 83 34 00 87

## Démographie et démocratie !

Le 8 avril 2026, au moment des opérations de carte scolaire dans tous les départements français, le ministère de l'Éducation nationale a publié un communiqué de presse où nous pouvons lire : « pour la première fois des projections d'effectifs d'élèves à dix ans, département par département... Ces projections confirment l'ampleur de la baisse démographique qui touche l'école française : près d'1,7 million d'élèves en moins de dix ans... Le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, entend faire de cette publication un outil de transparence et d'anticipation au service des territoires... Ces données alimenteront directement les Observatoires des dynamiques rurales et territoriales (ODRT), généralisés à tous les départements, qui permettent de partager un diagnostic entre l'État et les élus locaux et de construire ensemble une vision prospective de l'organisation scolaire. Il rappelle que la règle selon laquelle aucune école ne ferme sans l'accord du maire sera reconduite pour la rentrée 2026 »..

### Cette règle reconduite en 2026, le sera-t-elle dans les années à venir ?

Selon la méthode préconisée du diagnostic partagé entre l'État et les élus locaux visant à construire ensemble une vision prospective de l'organisation scolaire, nous pouvons en douter puisqu'il s'agit de se mettre d'accord pour organiser des fermetures de classes et d'écoles.

De là à suggérer que la méthode préconisée sera partagée par tous les élus locaux, il y a un pas que nous ne franchirons pas. Démocratie oblige, les élus locaux entendent souvent leurs concitoyens.

Nous vous invitons à lire la déclaration, du Président des DDEN de Maine et Loire au CDEN du 27 avril concernant la nouvelle carte scolaire qui prévoit de nombreuses fermetures de classe que nous refusons. Le Ministère a préféré une logique comptable à la qualité d'enseignement aggravant encore les conditions d'apprentissage, tout particulièrement celles des enfants en difficulté scolaire et des enfants porteurs de handicap.

Toujours, en défense de l'école publique, promoteurs du rassemblement des laïques, nous allons poursuivre nos démarches départementales pour que les crédits des communes aux écoles privées ne dépassent pas le niveau légal. Partisans du rassemblement des laïques, comme le Collectif national pour l'école publique laïque, nous exigeons que l'argent public soit entièrement consacré à l'école publique.

Dany Rosier, Président de l'Union des DDEN 49

## Déclaration liminaire du Président de la Délégation des DDEN 49 au CDEN du 27 avril 2026

Monsieur le Préfet, Mme l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

C'est un fait indéniable et reconnu : l'école publique est en grande difficulté !

L'école publique qui accueille tous les enfants sans distinction, est depuis toujours le lieu où l'état de la société se reflète. L'école en est en quelque sorte le baromètre, subissant la pression sociale.

La Nation qui a l'obligation constitutionnelle de garantir : « l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture » (Préambule de la Constitution de 1946 repris dans la Constitution de 1958) subit des politiques comptables de restrictions budgétaires qui s'accroissent année après année.

Cette situation est inquiétante pour l'avenir de l'école de la République et pour la génération actuellement scolarisée. Pour une partie grandissante d'entre elle assurément, l'égalité républicaine est compromise !

De plus en plus d'enfants sont en difficulté et en souffrance, l'Etat devrait tout faire pour alléger les effectifs des classes et favoriser un suivi scolaire plus individualisé, favoriser l'accompagnement de tous les enfants handicapés. Or, la carte scolaire prévoit 46 fermetures de classe pour seulement 13 ouvertures dans le département.

Cela va encore aggraver les conditions d'apprentissage des enfants issus des classes les plus modestes ou en difficulté.

Notons que c'est la première fois à notre connaissance qu'il y a un tel

écart entre les ouvertures et les fermetures de classe. Le Ministère a fait le choix de l'économie au détriment de la qualité.

La baisse démographique actuelle prévisible devrait faciliter au contraire la qualité des conditions de la scolarité de tous les enfants de la République.

Pour nous, il est urgent de diminuer les effectifs par classe. Il est urgent d'avoir une brigade de remplaçant(e)s conséquente afin d'assurer les remplacements des enseignants absents. Il est urgent de recruter et de former en grand nombre des AESH, pour réussir l'inclusion scolaire. Ce métier doit être reconnu avec un vrai statut. Il est urgent de développer à grande échelle une médecine scolaire (médecin, infirmière, psychologue, ) qui manque cruellement dans la situation actuelle. Il est urgent de développer les RASED pour en faire des réseaux d'aide efficaces alors qu'ils sont réduits de plus en plus pour économiser des postes.

Dans l'intérêt des enfants, nous ne pouvons accepter une telle carte scolaire.

Patrick Duyts, Président de la délégation des DDEN de Maine et Loire

## Echo des circonscriptions

### Angers Centre et Maine



Sortie de l'école Louis Lebas rue de la Madeleine

Après le 8 janvier, jour de la visite officielle de l'école d'application Lebas, des barrières de sécurisation de la sortie de l'école rue de la Madeleine ont été installées par la ville d'Angers. Un panneau école doit encore être posé dans cette rue très fréquentée. La visibilité de cette entrée/sortie toujours insuffisante doit être encore améliorée.

Le 11 mai dernier, le Président de la circonscription et le vice - Président ont rencontré l'IEN pour faire le point sur les problèmes dans les écoles de la circonscription.

### Angers Ouest et Sud



Ecole Marcel Pagnol à Angers

Le 6 mai dernier, l'école Marcel Pagnol a fait l'objet de la visite officielle des DDEN. une intervention de la mairie s'impose pour pallier aux points qui nous semblent négatifs (absence d'alarme audible dans un secteur de l'école, plafonds détériorés et présence de moisissures,...). La mairie a été alertée. Les collègues vérifieront les modifications apportées par la ville.

## Baugé



Ecole primaire l'Oiseau Lyre à Baugé

Les DDEN de la circonscription se réunissent 2 fois par an (fin septembre et courant juin) afin d'avoir une vision d'ensemble d'actions possibles. C'est au cours de ces réunions que sont programmées les visites d'écoles (quatre pour cette année scolaire).

Ces visites sont importantes ; si elles permettent de noter les dysfonctionnements possibles, elles servent aussi à montrer que les DDEN sont au service de la défense des écoles publiques. Le rôle de médiateur peut favoriser une plus grande fluidité au sein de la communauté éducative dans une période où les tensions sont fortes avec la chute des effectifs et les fermetures de classes qui mettent en péril l'existence de l'école dans certaines communes.

Les moyens financiers alloués par les communes aux écoles, s'ils sont globalement satisfaisants, sont très souvent fléchés par les communes vers des domaines ou des actions qui nécessairement ne correspondent pas aux besoins des écoles.

Ils peuvent être différents (ex : coût du transport plus élevé pour les communes excentrées ayant pour

conséquence moins de sorties scolaires).

Les communes nouvelles, si elles amènent une plus grande égalité de traitements des écoles, ont tendance à compliquer les relations avec les enseignants, les parents et la collectivité (ex : obtenir des réparations qui ne sont pas forcément onéreuses mais urgentes nécessite parfois un long parcours administratif). Certains d'entre nous ont été invités à participer à l'évaluation de l'école par un jury d'inspecteurs, preuve de leur reconnaissance des DDEN.

## Chalonnnes Bords de Loire Layon



Lors de la porte ouverte à l'école du Petit Prince, le 18 mars dernier, la collègue DDEN de l'école a constaté plusieurs problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité : manque de gants depuis janvier réclamés par la cuisinière, pas d'essuie mains jetables dans les toilettes, une porte de la cantine ne ferme pas à clé à l'intérieur et à l'extérieur,...

Le Maire a été alerté par courrier afin qu'il fasse le nécessaire rapidement.

Une visite officielle de l'école est prévue d'ici la fin de l'année scolaire.

## Doué Aubance Loire et Thouet

Brissac :



Ecoles des Jardins de Brissac

A la rentrée scolaire de septembre 2026, l'école des Jardins de Brissac va accueillir dans ses locaux les élèves de l'école primaire des Alleuds en totale reconstruction. Le 30 avril, une délégation de DDEN, composée de la DDEN de l'école, du président de la circonscription et du président de la délégation départementale a effectué une première visite de l'école en présence des directrices. Lundi 18 mai, la même délégation a effectué une visite officielle qui

avait pour objectif de garantir les meilleures conditions d'accueil et de cohabitation des deux écoles sur le même site... A la rentrée 2027, à son tour l'école de St Saturnin devrait être accueillie en raison d'une rénovation...

### Chênehutte :



*Ecole des Petites mains à Chênehutte*

A notre demande la mairie nous a adressé le DTA (Document Technique Amiante).

Il y a quelques années la présence d'amiante avait été détectée à l'école de Cunault. Nous avons signalé ce problème lors de la visite d'école. La mairie avait alors fait des travaux. Elle a décidé de faire à nouveau « des travaux d'encapsulation » du sol amianté et dégradé à l'école de Chênehutte.

## Saumur



*Ecole primaire Louis Robineau à Chacé*

Depuis la visite officielle de l'école des DDEN, le 29 janvier dernier, des travaux ont été réalisés et d'autres sont en cours. Plusieurs touchaient à l'hygiène et à la sécurité des enfants.

La Mairie a pris en compte les demandes des collègues dont la mise en place d'un interphone/ visiophone et la pose d'une gâche électrique sur le portail d'entrée. D'autres visites

d'école sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire.

## Trélazé Loire Authion



*Ecole Florence Arthaud à Trélazé*

### Des moisissures signalées dans une salle de classe : les DDEN mobilisés pour la sécurité des élèves.

Lors d'une visite d'école effectuée le 12 décembre 2025 à l'école Florence Arthaud de Trélazé, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) ont constaté la présence importante de moisissures ainsi que des traces d'humidité dans une des salles de classe de l'école élémentaire.

Conformément aux missions qui leur sont confiées par le Code de l'Éducation, les DDEN ont consigné ces observations dans un rapport transmis à la municipalité, à l'Inspection de l'Éducation nationale ainsi qu'à la direction de l'établissement dans un souci d'alerter officiellement. En effet, les problèmes d'hygiène au sein d'une école nécessitent une attention particulière au regard des conséquences possibles sur la santé des élèves et des personnels.

À la suite du signalement des DDEN, durant les vacances de printemps 2026, la municipalité a procédé, à une mise en sécurité en urgence de la zone concernée afin d'éviter tout contact des élèves avec les surfaces moisies.

Des recherches ont également été engagées pour identifier l'origine de l'humidité.

Une nouvelle rencontre entre les DDEN et les services de la municipalité s'est tenue le 13 mai 2026 afin de faire un point sur l'évolution du dossier. Les échanges ont permis de constater le suivi engagé et les contraintes techniques et administratives liées notamment au cadre de la garantie décennale applicable au bâtiment.

Les DDEN saluent l'attention portée à cette situation et poursuivront leur mission de suivi aux côtés de l'Inspection de l'Éducation nationale, de la municipalité et de la direction de l'école dans l'intérêt des élèves et des équipes éducatives, pour de bonnes conditions d'accueil au sein de l'école.

Cette situation illustre le rôle nécessaire et important des DDEN, acteurs de proximité de l'école publique, attentifs aux conditions de vie et de sécurité des élèves et attachés au dialogue avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative.

Guillaume Bertin, DDEN à Ecole Florence Arthaud

## Questions de DDEN

### Les lits superposés sont ils autorisés dans les écoles ?



Le décret n°95-949 du 25 août 1995 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des lits superposés destinés à être utilisés dans les lieux domestiques ou en collectivités a été établi afin d'instituer des exigences essentielles de sécurité pour tous les lits superposés.

Doivent obligatoirement être apposées sur les lits en question, les mentions « conforme aux exigences de sécurité » et « le couchage en hauteur ne convient pas à des enfants de moins de six ans ».

De plus, la DGCCRF exige que le lit en hauteur doit comporter des barrières de sécurité sur les quatre côtés, être fabriqué avec des matériaux ayant une résistance suffisante pour éviter tout risque d'effondrement ou de basculement et avoir un espacement entre les barrières de sécurité et le sommier compris entre 60 et 75 mm afin d'éviter qu'un enfant puisse glisser entre le plan de couchage et la barrière.

Même si l'usage de lits superposés par des enfants de moins de six ans n'est pas interdit, les services ministériels ont toujours souligné que l'utilisation des lits superposés dans les écoles maternelles ne dépend que de la seule appréciation des décideurs d'achats et se réalise sous la responsabilité de la commune.

Pour en savoir plus, cliquez sur les liens suivants :

Académie de Normandie

[https://prim76.ac-normandie.fr/IMG/pdf/dortoir\\_a\\_la\\_maternelle.pdf](https://prim76.ac-normandie.fr/IMG/pdf/dortoir_a_la_maternelle.pdf)

Académie de Bordeaux

<https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/circo64/wp-content/uploads/sites/66/2020/09/REGLEMENTATION-LITS-SUPERPOSES-Sylvie-Cuculou.pdf>

## Brèves

### Sécurité aux abords des écoles à Angers



Expérimentation de la "RUE ECOLE"

L'objectif est de sécuriser l'arrivée des élèves à l'école et inciter les familles qui en ont la possibilité de laisser la voiture au garage en favorisant la marche ou le vélo. En concertation avec des parents d'élèves, une expérimentation a été menée d'abord à la rentrée de septembre 2025 aux abords de l'école Anne Dacier, rue Dacier dans la Doutre. Elle se poursuit jusqu'à la fin de l'année scolaire aux abords de l'école Joseph Cussonneau, rue des Cordeliers. Il s'agit de fermer la rue à la circulation automobile tous les jours scolarisés de 8h20 à 8h50, sauf pour les riverains.

Le problème de la sécurisation des abords des écoles est un problème récurrent évoqué depuis de nombreuses années dans les conseils d'écoles au niveau départemental. Nous espérons que cette expérimentation sera concluante et pourquoi pas la développer dans d'autres communes.

### Règlement type départemental des écoles publiques



Madame l'Inspectrice d'Académie a décidé de mettre en chantier la réactualisation du Règlement type départemental des écoles de Maine et Loire. Un groupe de dix personnes issues du CDEN sous la responsabilité d'une IEN a été constitué. Ce nouveau Règlement

doit être présenté au dernier CDEN de l'année scolaire pour être opérationnel à la rentrée scolaire de septembre.

## Canicule

Plan  
ministériel  
de gestion  
des vagues  
de chaleur

Le ministère vient de publier un livret de recommandations en cas de vague de chaleur.

<C:\Users\Perso\Downloads\plan-ministeriel-de-gestion-des-vagues-de-chaleur-516767.pdf>

Dans notre Lettre N°17, une fois de plus nous avons constaté que la plupart des écoles n'étaient pas adaptées au changement climatique de grande ampleur. Pour les enfants, le personnel, toute la communauté éducative, il est grand temps de prendre à bras le corps ce problème qui ne fera que s'amplifier.

## Rencontre avec l'adjoint au maire d'Angers chargé de l'éducation



Mairie d'Angers

Le 15 juin prochain, le Président de la délégation départementale et les Président(e)s des circonscriptions d'Angers rencontreront le nouvel élu en charge des écoles de la ville afin

d'exposer les problèmes que les DDEN font remonter de leurs écoles.

## Laïcité



Le Collectif Vigilance Laïcité auquel notre Union participe a décidé d'adresser aux élus du département une lettre posant le problème de dépassement des crédits publics alloués en plus de l'obligation légale aux écoles privées. Affaire à suivre !

## Le site de

## l'Union des DDEN 49



<https://www.ddenunion49.com/>

Vous trouverez notamment un onglet « Documents et réglementation » qui peut vous aider à assurer vos missions dans les écoles dont vous avez la charge.

Exemples de documents :

- Visite de l'école
- Amiante
- Radon
- Sanitaires
- PPMS,....

## Formation des DDEN

Un succès à renouveler !

Le 28 mars dernier, plusieurs DDEN se sont retrouvés à l'Espace Frédéric Mistral pour participer à la seconde session de formation consacrée à la visite d'école. Dans un espace convivial les DDEN présents ont pu échanger. Certains ont fait part de leurs expériences

et d'autres nouvellement nommés poser des questions. Tous les participant(e)s ont été satisfait(e)s et ont souhaité que d'autres sessions soient programmées. Un document présenté « points de vigilance » par le formateur a été enrichi par la réflexion de tous et de toutes.

## Nécrologie

### Hommage à Daniel Desmazières



*Daniel Desmazières*

1947-2026

#### **Intervention de Patrick Duyts aux obsèques au nom des DDEN**

Je tiens à apporter mes sincères et affectueuses condoléances à ton fils Yannick et à son épouse Isabelle, à tes petits enfants, à ton arrière-petit-fils ainsi qu'à toute ta famille au nom de la délégation des DDEN de Maine et Loire, au nom du Conseil d'Administration, de l'Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale de Maine et Loire au service de l'école publique depuis 1947, au nom de tous les collègues DDEN qui t'ont connu et apprécié et en mon nom personnel.

Daniel tu es né le 4 décembre 1947 dans le Maine et Loire, département que tu appréciais particulièrement même si tu aimais camper en Bretagne, pays de Jocelyne.

Ta vie professionnelle fut bien remplie. Tu as été rédacteur à la Mairie d'Angers d'abord au service finances et au service Petite enfance.

Tu étais apprécié par tes collègues qui reconnaissaient en toi un travailleur consciencieux sur qui ils pouvaient compter.

Dès la scolarisation de ton fils Yannick, tu adhères à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles publiques) et tu siègeras en tant que parent d'élève au conseil d'école.

Pour poursuivre ton engagement au service de l'école laïque, tu es nommé Délégué Départemental de l'Education Nationale en 1982. C'est en 1995 que nous nous sommes connus.

Tu es un membre actif de l'Union des DDEN 49, membre du Conseil d'Administration puis membre du bureau départemental, tu exerceras pendant plusieurs années le poste de trésorier départemental. Tu représenteras l'Union des DDEN à l'Assemblée Générale de l'Union des DDEN de Vendée.

Tous tes engagements n'auraient pas été possibles sans l'aide sans faille de ton épouse Jocelyne. Vous étiez unis comme les doigts d'une main. Tu n'as pas supporté son décès en février 2024, mais tu as continué tes engagements au service de l'école publique.

Membre du Conseil d'Administration, j'appréciais ta sincérité et ton honnêteté. Tu défendais avec toutes tes forces tes convictions laïques et républicaines. Il m'arrivait de passer chez toi, devrais-je dire chez vous à St Barthélemy d'Anjou. C'était toujours un bonheur d'écouter un passionné comme tu l'étais.

En 2007, tu deviendras chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques pour te récompenser de tes actions au service de l'école et des enfants. Membre de la section départementale de l'AMOPA, tu participeras aux Assemblées Générales et aux activités de la section.

Tu nous rappelais toujours nos droits et nos devoirs et pourquoi il était important que nous défendions la seule école vraiment libre : l'école laïque.

Depuis 30 ans que je te connais, il serait fastidieux et long que je rappelle ici tous ces bons moments partagés ensemble. Ta famille peut être fière de toi.

Oui, Daniel tu vas nous manquer. Que ton engagement sincère, désintéressé, sans faille et sans limite soit pour nous un exemple et aussi pour les futures générations. Nous en avons bien besoin en ce moment.

Pour ma part, je suis heureux de t'avoir rencontré et d'avoir partagé avec toi et Jocelyne cette conviction que l'instruction est le seul moyen de combattre l'obscurantisme et de sortir l'être humain de la servitude.

L'école laïque perd un de ses plus fidèles défenseurs mais ton exemple ne sera pas vain, nous continuerons sans relâche ton combat. C'est le plus bel hommage que nous puissions et devons te rendre.

Au revoir Daniel